



École de Journalisme et de
Communication d'Aix-Marseille
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2023

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Le contexte sanitaire actuel démontre à quel point certaines spécialisations proposées par l'EJCAM (communication et santé, communication et développement durable, médias, numérique et information) sont indispensables.*
- | *Les dépenses d'équipement ne peuvent être couvertes par notre seule dotation budgétaire universitaire, accordée par l'État. Par conséquent, les ressources de la taxe d'apprentissage sont ESSENTIELLES à notre École afin de lui permettre de continuer à répondre aux besoins du marché de l'emploi. Grâce à elles, nous équipons nos salles avec des moyens modernes de communication et nous faisons intervenir des professionnels extérieurs de haut niveau dans nos cursus de formation.*

Qu'en faisons-nous ?

- | *L'engagement de dépenses de fonctionnement pédagogiques liées à la mise en œuvre de nouvelles formations,*
- | *La recherche permanente de professionnels-enseignants de haut niveau,*
- | *L'équipement mobilier, matériels numériques, sons et vidéo,*
- | *L'achat de documentation,*
- | *La traduction de conférences internationales par des traducteurs professionnels.*

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage change !
(En application de la Loi pour la Liberté de choisir son Avenir Professionnel du 5 Septembre 2018).

Désormais, l'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

Mais c'est uniquement via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) que vous pourrez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2023 à l'École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

MODALITÉS 2023 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2023 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2022 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2023.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2023 pour les entreprises de +50 salariés
et le

15 mai 2023 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
de fin mai au 7 septembre 2023,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
à l'aide de vos identifiants SOLTEA délivrés sur la plateforme Net-Entreprises.

ÉCOLE DE JOURNALISME ET DE COMMUNICATION D'AIX-MARSEILLE

Code UAI :

0133309B

3 - Un déroulé des formations éligibles de l'école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière.

L'école de journalisme et de communication

Pauline Amiel – Directrice

L'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille est une école d'excellence pour la formation des étudiants de la licence 3^e année et ceux des masters professionnels en « Information et Communication » et en « Journalisme ». Tous ces cursus sont ouverts à la formation initiale et à la formation continue. Les masters en communication se déclinent sur les secteurs les plus porteurs : la communication numérique, la communication en lien avec le développement durable mais aussi la communication événementielle, par exemple. Depuis septembre 2021, l'EJCAM propose également trois cursus en alternance :

- | *Un cursus en journalisme qui bénéficie de la reconnaissance de la profession, l'EJCAM faisant partie des 14 écoles à bénéficier de cette reconnaissance au niveau national*
- | *Un cursus en communication axé sur le numérique et adapté aussi bien aux besoins des grands groupes qu'aux nouvelles entreprises de l'écosystème numérique français. Des spécialisations sont proposées en communication et santé, en communication et développement durable, en communication et marketing et en gestion de projets numériques*
- | *Un cursus en communication dédié aux stratégies de communication et relations presse permet de former des professionnels qui ont vocation à travailler dans des agences de conseil, des services de communication aux niveaux local, national et européen.*

L'EJCAM fait évoluer son offre de formation pour être en adéquation constante avec les milieux professionnels. Cette évolution passe :

- | *par l'ouverture de certains de nos Masters à l'alternance*
- | *par le recrutement d'intervenants extérieurs hautement spécialisés*
- | *par le renouvellement permanent des moyens techniques mis à la disposition des étudiants*

L'engagement de l'EJCAM en faveur d'une professionnalisation poussée des enseignements et des parcours de formation se traduit dans la confiance accordée par les entreprises à nos étudiants. Le taux d'insertion de nos étudiants est de 85 %, dont 79 % en CDI, la durée moyenne pour trouver le premier emploi étant de 4 mois.

Nous vous remercions de participer à la poursuite de notre ambition en nous versant votre taxe d'apprentissage. L'EJCAM est habilitée à percevoir dans la catégorie B (part des 13 %).

L'école en chiffres

500 étudiants

2 sites de formation : Aix-en-Provence et Marseille

14 enseignants

100 intervenants extérieurs

4 secteurs d'expertise :
médias, numérique, communication, journalisme

1 laboratoire de référence



Siège de l'EJCAM : 21 rue Virgile Marron - CS 80071 - 13392 Marseille Cedex 05 - Tél : 04 91 24 32 00
Dossier suivi par : Pauline Amiel - Directrice de l'EJCAM - pauline.amiel@univ-amu.fr
Soisick De Canecaude - Directrice administrative - ejcam-rad@univ-amu.fr